

**AUCAP**



AUDIT

*Audit Commissariat aux comptes*

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RELAIS TERRITORIAL DES  
OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE L'YONNE**

**ADTY**

**Association loi 1901**

**16-18 Boulevard de la Marne  
89000 AUXERRE**

---

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31/12/2022**

---

---



**SAS AUCAP AUDIT**

*Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon*  
**13 Rue Nicolas de Condorcet, ZAC des Terres Rousses - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR**  
*Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr*  
**SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**(Exercice clos le 31/12/2022)**

Aux Membres,

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RELAIS TERRITORIAL  
DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE L'YONNE**  
16-18 Boulevard de la Marne  
89000 AUXERRE

**I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RELAIS TERRITORIAL DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE DE L'YONNE – ADTY** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II- Fondement de l'opinion**

*Référentiel de l'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

#### **Subventions**

Nous avons notamment analysé la prise en compte des subventions reçues au cours de l'exercice et leur rattachement à l'exercice qu'elles financent.

Les subventions comptabilisées correspondent aux subventions d'exploitation attribuées par les organismes financeurs au titre de l'année 2022 portant sur les missions réalisées pour un montant de 1 103 666,64 euros. Nous nous sommes assurés de leur correcte prise en compte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

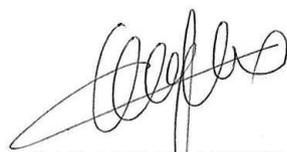
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Le 20 Mars 2023



**SAS AUCAP AUDIT**  
Commissaire aux comptes  
Représentée par Fanny Champeaux



**Peggy GILLET**  
Présidente de la SAS AUCAP AUDIT

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	46 661	30 504	16 157	5 270
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	4 393	2 950	1 442	2 124
. Autres	108 887	88 847	20 041	15 342
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	500		500	500
<b>Total</b>	<b>160 441</b>	<b>122 301</b>	<b>38 140</b>	<b>23 236</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	32 230		32 230	25 099
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	507 796		507 796	424 370
Charges constatées d'avance	20 930		20 930	24 321
<b>Total</b>	<b>560 956</b>		<b>560 956</b>	<b>473 790</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>721 397</b>	<b>122 301</b>	<b>599 096</b>	<b>497 026</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	10 336	10 336
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
<b>Report à nouveau</b>	44 713	54 706
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	30 614	-9 994
<b>Situation nette (sous-total)</b>	85 663	55 049
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	49 205	32 753
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	134 868	87 802
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédés		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	204 310	191 310
<b>Total</b>	204 310	191 310
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 258	54 114
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	147 305	153 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 358	9 911
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	259 918	217 914
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	599 096	497 026

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## COMPTES DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2022		du 01/01/2021		Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	% PE	au 31/12/2021	% PE	en euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
<b>Cotisations</b>						
<b>Ventes de biens et services :</b>						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	84 911	7,11	38 788	3,32	46 123	118,91
<i>dont parrainages</i>	24 496	2,05	12 818	1,10	11 678	91,10
<b>Produits de tiers financeurs :</b>						
- Concours publics et subv. d'explo.	1 103 667	92,36	1 101 844	94,39	1 822	0,17
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. comptable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges			23 245	1,99	-23 245	-100,00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	6 365	0,53	3 461	0,30	2 904	83,90
<b>Total</b>	<b>1 194 943</b>	<b>100,00</b>	<b>1 167 338</b>	<b>100,00</b>	<b>27 604</b>	<b>2,36</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises			11	0,00	-11	-100,00
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	352 763	29,52	305 433	26,16	47 330	15,50
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	36 827	3,08	37 036	3,17	-209	-0,56
Salaires et traitements	545 036	45,61	589 533	50,50	-44 497	-7,55
Charges sociales	209 418	17,53	223 447	19,14	-14 029	-6,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 916	1,16	16 949	1,45	-3 033	-17,90
Dotations aux provisions						
Report en fonds dédiés						
Autres charges	1 445	0,12	304	0,03	1 141	374,81
<b>Total</b>	<b>1 159 408</b>	<b>97,03</b>	<b>1 172 714</b>	<b>100,46</b>	<b>-13 308</b>	<b>-1,13</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>35 537</b>	<b>2,97</b>	<b>5 375</b>	<b>0,46</b>	<b>30 162</b>	<b>561,04</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	755	0,06	487	0,04	269	55,16
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
<b>Total</b>	<b>755</b>	<b>0,06</b>	<b>487</b>	<b>0,04</b>	<b>269</b>	<b>55,16</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
<b>Total</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>755</b>	<b>0,06</b>	<b>487</b>	<b>0,04</b>	<b>269</b>	<b>55,16</b>

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2022	%	du 01/01/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	PE	au 31/12/2021	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	96 292	3,04	-4 889	-0,42	41 181	842,31
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Sur opérations de gestion	1 184	0,10	152	0,01	1 033	680,75
Sur opérations en capital	13 857	1,16	16 917	1,45	-3 060	-18,09
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total</b>	<b>15 041</b>	<b>1,26</b>	<b>17 068</b>	<b>1,46</b>	<b>-2 028</b>	<b>-11,88</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Sur opérations de gestion	2 672	0,22			2 672	#####
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 000	1,09	21 000	1,80	-8 000	-38,10
<b>Total</b>	<b>15 672</b>	<b>1,31</b>	<b>21 000</b>	<b>1,80</b>	<b>-5 328</b>	<b>-25,37</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	631	-0,08	-3 932	-0,34	3 301	93,95
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	5 047	0,42	1 173	0,10	3 874	330,26
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 210 739</b>		<b>1 184 894</b>		<b>25 845</b>	<b>2,18</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 180 125</b>		<b>1 194 887</b>		<b>-14 763</b>	<b>-1,24</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>30 614</b>	<b>2,58</b>	<b>-9 994</b>	<b>-0,86</b>	<b>40 608</b>	<b>406,34</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
<b>Total</b>						
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
<b>Total</b>						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2022      Durée : 12 mois

### 1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

**Objet :**

Association : ADTY située au 16-18 Boulevard de la Marne à AUXERRE.  
Missions de promotion de l'offre touristique du département, de conseil et soutien aux acteurs touristiques dans leur développement, et de commercialisation suivant la stratégie retenue dans le schéma de développement touristique de l'Yonne et plan marketing.

**Activités ou missions :**

Agence de développement touristique et relais territorial des OT et SI de l'Yonne  
Poursuite des actions inscrites au Schéma de Développement Touristique 2017-2022.  
Développement du site internet .

**Moyens mis en oeuvre :**

Différentes actions menées en 2022 : e.marketing, webinaires (sensibilisation acteurs),  
édition doc groupes , .....  
Moyens financiers (subventions de fonctionnement reçus du CDY) et humains (12 salariés).

### 2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Application du règlement ANC n° 2018-06

L'exercice clos au 31/12/2022 est le troisième exercice d'application du règlement ANC n°2018-06.

Les données comparatives de l'exercice 2021 figurant au bilan et au compte de résultat correspondent à la balance des comptes au 31/12/2021, présentée selon les rubriques prévues par le règlement ANC n °2018-06.

### 3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS,  
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS**

**OPTIONS RETENUES**

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition</b>				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Frais externe de formation</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Coûts d'emprunts activables</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**COMPOSANTS IDENTIFIES**

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

**AMORTISSEMENTS**

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

**Durées d'amortissement**

**Immobilisations non décomposées :**  
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

**Immobilisations décomposées :**

**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

**Modes d'amortissement**  
Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 Ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	5 Ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 Ans				

## 5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

## Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

## Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	30 661	16 000		46 661
Immobilisations corporelles.....	121 362	12 821	20 902	113 280
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	500			500
<b>Total.....</b>	<b>152 523</b>	<b>28 821</b>	<b>20 902</b>	<b>160 441</b>

## Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	25 391	5 113		30 504
Immobilisations corporelles.....	103 897	8 803	20 902	91 797
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
<b>Total.....</b>	<b>129 288</b>	<b>13 916</b>	<b>20 902</b>	<b>122 301</b>

## Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

## Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	500	500	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	53 161	53 161	

## Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	15 283
Disponibilités.....	

## Charges constatées d'avance :

20 930

**6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent	9 994	
<b>AFFECTATION</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		9 994
<b>Total des affectations</b>		<b>9 994</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES**

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	10 336			10 336
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	54 706			44 713
Résultat de l'exercice.....	-9 994	30 614		30 614
<b>Situation nette .....</b>	<b>55 049</b>	<b>30 614</b>		<b>85 663</b>
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	32 753	17 192	740	49 205
Provisions réglementées.....				
<b>Total.....</b>	<b>87 802</b>	<b>47 807</b>	<b>740</b>	<b>134 868</b>

<b>6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)</b>				
<b>RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE</b>				
Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
<b>Total</b>				

## 6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

## TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
<b>Total (1) .....</b>				
<b>Provisions réglementées</b>				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif...				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
<b>Total (2) .....</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	191 310	13 000		204 310
<b>Total (3) .....</b>	191 310	13 000		204 310
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés .....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
<b>Total (4) .....</b>				
<b>Total général (1 + 2 + 3 + 4)</b>	191 310	13 000		204 310
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....		13 000		

**6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**

**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
<b>Total</b>				

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B+C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
<b>Subventions d'exploitation</b>							
<b>Sous-total</b>							
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
<b>Sous-total</b>							
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
<b>Sous-total</b>							
<b>Total</b>							

**6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	95 256	95 256		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	147 305	147 305		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 358	17 358		
Produits constatés d'avance				
<b>Total :</b>	<b>259 918</b>	<b>259 918</b>		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....  
Fournisseurs.....  
Autres dettes.....

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan**

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit ....	
Emprunts et dettes financières diverses .....	
Fournisseurs.....	43 976
Dettes fiscales et sociales.....	83 169
Autres dettes .....	1 182

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES				
Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
GROUPES	49 043	13 744	81,18	52,92
AUTRES RECETTES	11 372	12 226	18,82	47,08
<b>Total</b>	<b>60 415</b>	<b>25 970</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
<b>Total</b>				
VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES				
	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions d'exploitation	1 103 667	1 101 844	91,16	92,53
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages	24 496	12 818	2,02	1,08
Autres ressources	82 576	76 103	6,82	6,39
<b>Total</b>	<b>1 210 739</b>	<b>1 190 765</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

**7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Les contributions volontaires ne figurent pas au compte de résultat dans la mesure où il est impossible de mesurer et de quantifier ces dernières.

Nature	Valorisation

**7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)****MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	

**Total des produits****Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	

**Total des charges**



**8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)****Engagements****de crédit bail :**

Terrains  
 Constructions  
 Inst. techn., mat. & out  
 Autres immo. corp.  
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

**Totaux**

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

**AUTRES ENGAGEMENTS****MISE A DISPOSITION GRATUITE DES LOCAUX**

Les locaux sont mis à disposition gratuite pour une durée de 3 années (une convention existe).

**Article 3 : contributions financières**

"La présente mise à disposition est consentie et acceptée à titre gracieux, le Bailleur prenant à sa charge les frais de viabilisation (eau, chauffage, électricité), l'entretien ménager et la maintenance locataire.

Le Bailleur accorde ainsi au preneur un avantage en nature annuel de 52 320 €."

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Sur la partie lucrative, il est appliqué le taux d'impôt au taux réduit de 15% sur le résultat fiscal de l'exercice.

Soit un impôt de 6 173 € en compte 444001. Il se décompose en une charge de 4 898 € pour 2022 et pour 1275 € pour 2021.

Sur la partie non lucrative, il est appliqué un taux d'impôt de 24% sur les produits financiers.

Soit un impôt de 149€ sur l'exercice 2022.

**EFFECTIF**

L'effectif du personnel à la date de clôture est de 17 salariés et se décompose de la manière suivante : 12 femmes et 2 hommes.

**SUBVENTION D'EXPLOITATION**

Au titre de 2022, ADTY a perçue :

- 1 100 000 € par le Conseil Départemental de l'Yonne pour le fonctionnement de l'Association pour l'année,
- 1 000 € par le Conseil Régional pour l'organisation de la Family Week,
- 2 666.64 € par l'Etat pour l'embauche d'un apprenti.